

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Poitou-Charentes

**Décision n° 7385 du 4 mars 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes**

NOR : INTJ1401706S

Le commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 83 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325233S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2014:

<b>Seguin, Mickaël</b>	Nigend : 179 469	Numéro de livret de solde : 8 037 188
<b>Boscher, Anthony</b>	Nigend : 242 555	Numéro de livret de solde : 8 088 435
<b>Prohon, Daniel</b>	Nigend : 228 874	Numéro de livret de solde : 8 076 926

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mars 2014.

*Le colonel, commandant par suppléance  
la région de gendarmerie de Poitou-Charentes,*  
É. DELESTRADE